

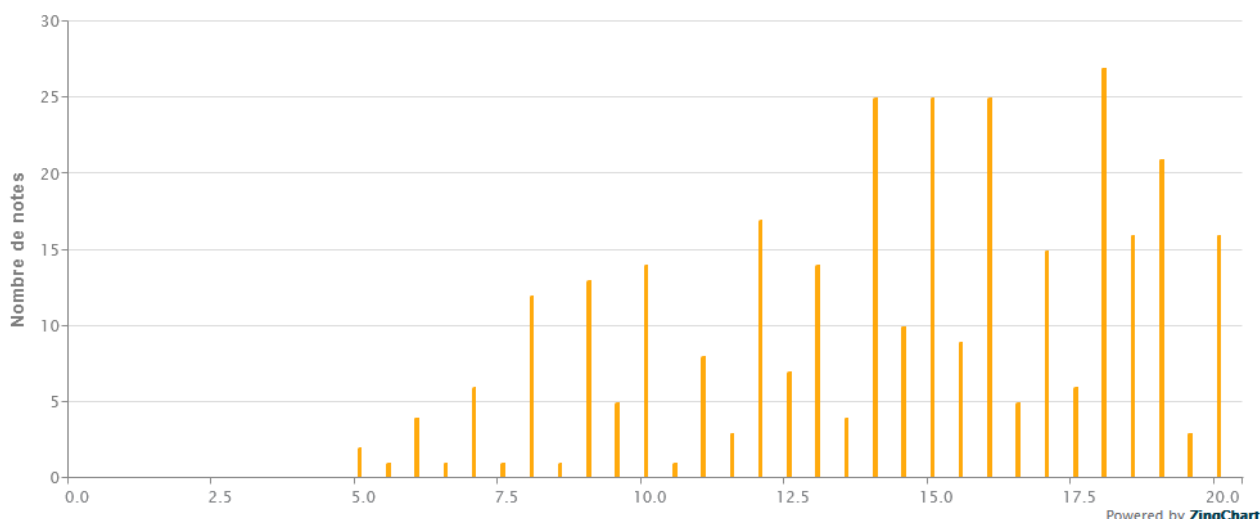
CONCOURS B - 2022

Rapport de l'épreuve orale Entretien avec le jury

1. Statistiques

La moyenne de la session 2022 est de **14,44 (écart type 3,76)**

→ Pour mémoire la moyenne de la session 2021 était de 14,46 (écart type 3,59)



2. Commentaires généraux

Cette année comme la précédente les candidats présentant les deux concours (B Agro et B-ENV) avaient un temps d'entretien allongé de 10 minutes afin de présenter les deux projets qui les amènent à candidater à ces deux concours. Dans l'ensemble les candidats ont bien intégré cette nouvelle disposition.

3. Points d'amélioration

Un grand nombre de postulants aux écoles vétérinaires avaient un discours pré-formaté, pensant être en adéquation avec les attentes du jury, plutôt que s'appuyant sur un argumentaire explicitant leurs motivations vis-à-vis de leur projet professionnel et du choix de leur spécialité. L'argumentaire développé durant la présentation initiale pouvait paraître convaincant mais perdre notablement en crédibilité durant la phase de discussion avec le jury. En effet, cette épreuve est basée sur un dialogue entre le jury et le candidat qui doit éviter les réponses trop lapidaires. En matière de préparation, il y a de grandes disparités : certains candidats font une présentation très structurée et argumentée en 10 min. D'autres « racontent » quelque chose sur le même temps... En particulier, le jury peut

déplorer que certains candidats qui se sont préparés sans réel exercice à l'oral ne soient pas plus structurés. Pour certains candidats, la motivation et le projet professionnel restent encore à mieux préciser et à mieux définir.

Pour une minorité de candidats, le projet professionnel n'est pas défini et le principe même de l'épreuve n'a pas été compris ce qui donne des notes très basses. Il est également primordial que le projet professionnel annoncé dans le dossier soit similaire au projet présenté. Pour un nombre de candidats non négligeable enfin, le projet professionnel est très idéaliste et déconnecté des réalités de terrain. Au-delà des fiches métiers que l'étudiant peut consulter, il peut aussi s'informer auprès de professionnels des orientations et contextes actuels. Pour ceux présentant un projet professionnel dans une entreprise privée, il serait souhaitable de préciser le type d'entreprise et quelques exemples, en argumentant ces choix.

Si les connaissances spécifiques au domaine vers lequel les candidats s'orientent sont assez bonnes, la culture générale, quand elle est mise en avant, doit s'appuyer sur un argumentaire travaillé par le candidat en amont, pour éviter de perdre un temps d'échange précieux au cours de l'entretien. Quand les candidats sont interrogés sur leurs sources d'information privilégiées, ils citent souvent « Internet » sans donner plus de détails. Cela laisse penser que leurs recherches documentaires se limitent à un vague survol de pages internet trouvées via des moteurs généralistes, bien plus qu'une recherche d'informations structurée et réfléchie. Quand la lecture est évoquée, elle se limite souvent aux ouvrages étudiés dans le cadre de leurs études, ce qui peut traduire un manque de curiosité intellectuelle. Les sources d'informations peuvent être diverses : Journées Portes Ouvertes, interviews de professionnels, stages, documents rédigés par les professionnels ...

Concernant le choix d'écoles, nous rappelons aux futurs candidats qu'ils ne doivent pas limiter leur recherche aux informations obtenues auprès des anciens élèves ayant intégré telle ou telle école : ces informations donnent souvent une vision partielle et limitée de la diversité qu'offrent les écoles. Pour les valider, il est souhaitable de recueillir d'autres témoignages auprès de personnes travaillant dans le secteur, et d'autres anciens diplômés.

Le jury insiste sur l'importance à accorder à la lecture des notices d'information mises à disposition par les écoles ou présentées sur leurs sites internet. Ces derniers permettent de s'informer sur les types et les contenus des formations (Ex : formation par apprentissage, étudiant entrepreneur, mobilité internationale, et formations bi-diplômantes, etc.), mais aussi sur les thématiques de recherche développées dans les laboratoires de chaque école. Les spécialisations de 3^e année ne suffisent pas à indiquer la spécificité de chaque école. Il est aussi important de considérer l'ensemble des programmes et les possibilités offertes. Ce travail d'information approfondie permettra aux candidats d'affiner leurs motivations et leur orientation.

Concernant les candidats présentant les deux concours, s'il est demandé dans cette épreuve de détailler les deux projets correspondant aux deux filières présentées agro et véto il est tout à fait

admis et même souhaité que les candidats indiquent la voie qu'ils souhaitent suivre de manière préférentielle.

Pour les candidats ayant fait des choix de réorientation pendant leurs études ou pour les candidats en reprise d'étude après un emploi, il est important qu'ils puissent justifier les raisons de leur réorientation/reprise d'étude devant le jury et qu'ils puissent démontrer la réflexion solide qui entoure leur nouveau projet. De même, pour les candidats qui présenteraient le concours B Bio après un échec au concours B ENV, il n'y a aucun intérêt à le cacher. Le candidat est invité au contraire à expliquer son parcours et sa cohérence.

Pour information, le jury n'a pas connaissance du dossier d'admissibilité des candidats.

4. Conseils aux futurs candidats

Le jury cherche à évaluer les motivations qui conduisent le candidat à s'engager soit vers les écoles agronomiques soit vers les écoles vétérinaires. Les candidats ont donc pour tâche de convaincre le jury qu'ils ont une bonne connaissance des cursus pour lesquels ils candidatent, c'est-à-dire qu'ils ont une idée claire des enseignements et spécialisations vers lesquels ils se dirigent et des carrières auxquelles destinent les écoles agronomiques ou vétérinaires. Convaincre le jury de leur envie forte, sincère et authentique d'intégrer une école est certes important mais n'est pas suffisant ; le jury sera davantage sensible à une bonne connaissance des écoles, des métiers et des carrières envisageables.

La motivation et le projet professionnel doivent être personnels et réalistes et pas calqués sur ce que le candidat croit que le jury souhaite entendre. Il est recommandé de ne pas formuler de réponses toutes faites / toutes prêtes, parfois déconnectées des questions posées.

Cultiver les capacités d'écoute, d'interaction et de discussion avec le jury pour que l'épreuve soit un véritable dialogue. Il faut être authentique. Un discours / argumentaire correct mais trop stéréotypé et formaté est peu valorisant pour le candidat : celui-ci a intérêt à personnaliser son argumentaire, à mettre du corps et du cœur à sa présentation.

Les candidats manquant d'aisance à l'oral auraient bénéfice à s'entraîner plus. Il est important qu'ils prennent conscience de l'impact de la forme sur l'impression globale (façon de se tenir, diction, intelligibilité du discours...). Il est important de tenter d'éliminer les tics de langage !

Quand un candidat lit ou récite par cœur, cela le dessert. En effet, le jury a du mal à cerner la personnalité et la motivation, ce qui privilégie les candidats qui n'ont pas besoin de ce soutien, car ils sont bien renseignés et ont réfléchi à leur projet professionnel et à leurs propos.